

DECISION DE RECONNAISSANCE ACCOMPAGNEE DE LA PORTEE

N° LR/09/2018

Conformément au code de procédure CP02/DSV/13 du 05/09/2013, le Directeur Général de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA), atteste que le laboratoire Charles Nicolle-Environnement-Sécurité Alimentaire, Site : Résidence Pasteur, 21 Place Pasteur, Quartier des Hôpitaux-Casablanca a été reconnu, par l'ONSSA, pour effectuer les analyses de microbiologie alimentaire, de microbiologie des surfaces et de la microbiologie de l'air figurant dans la portée ci-jointe.

Cette reconnaissance est valable pour une durée de cinq ans.

Le laboratoire est tenu de respecter les critères figurant au point 2 du code de procédure de reconnaissance et notamment ceux relatifs au maintien des compétences et au respect des méthodes analytiques retenues par l'ONSSA. *il*

ONSSA
Pour le Directeur Général
de l'ONSSA et de l'ANP
La Directrice des Laboratoires
Signé : Dr. *[Signature]* HIA

Portée de reconnaissance du laboratoire Charles Nicolle-Environnement-Sécurité
Alimentaire N° LR/09/2018

Domaine	Type	Intitulé de l'analyse	Norme retenu
Hygiène alimentaire	Microbiologie des aliments	Bactéries Lactiques mésophiles à 30°C	NM ISO 15214 - 2007
		IBISA : Méthode rapide recherche de Salmonella spp	AES 10/11-07/11 Validé AFNOR
		ALOA : Méthode rapide recherche Listeria spp et L.monocytogenes	AES 10/03-09/00 Validé AFNOR
		Détermination de l'activité de l'eau	NM ISO 21807 - 2007
	Microbiologie des Surfaces	Microorganisme à 30°C	NM 08.0.121 - 2006
		Coliformes Thermo tolérants	NM 08.0.124 - 2012
		Levures	NM 08.0.123 - 2006
		Moisissures	NM 08.0.123 - 2006
		Staphylocoques à coagulase positive	NM 08.0.112 - 2009
	Microbiologie de l'air	Microorganisme à 30°C	NM 08.0.121 - 2006
		Levures	NM 08.0.123 - 2006
		Moisissures	NM 08.0.123 - 2006

Edité le : 02/09/2018.

Valable jusqu'au : 01/09/2023.


 Pour le Directeur Général
 de l'ONSSA
 La Directrice des
 Signé :  HIA